

Université Omar Bongo (UOB)/Hausse des droits universitaires

L'arrêté de la discorde temporairement suspendu !

Ici et ailleurs

•Syndicat des pharmaciens du Gabon

Dr Pellegrin reçoit un prix

Le président du Syndicat des pharmaciens du Gabon, le docteur Olivier Rebienot Pellegrin, a reçu, le 10 septembre dernier, à



Photo : D.R

Séoul (Corée du Sud), la prestigieuse citation Présidentielle de la Fédération pharmaceutique internationale. Ce prix récompense son dévouement et sa contribution dans le développement et la mise en œuvre des activités pharmaceutiques. Le docteur Pellegrin est ainsi récompensé pour le travail abattu par le Syndicat des pharmaciens du Gabon en matière de défense des principes professionnels, ainsi que pour son leadership et son action auprès des pouvoirs publics de son pays. Notons que le mandat du docteur Olivier Rebienot Pellegrin, à la tête du Syndicat, prend fin au courant de ce mois de septembre 2017, et que ce dernier ne sera pas candidat à sa propre succession.

•Santé
Appel de fonds de l'ONU contre le choléra

Au moins 44 personnes ont succombé au choléra dans le nord-est du Nigeria dévasté par le conflit de Boko Haram, ont annoncé lundi les Nations Unies qui ont lancé un appel de fonds de 10 millions de dollars pour enrayer une éventuelle épidémie dans les camps de déplacés. "A ce jour, nous avons recensé au moins 44 décès, sur 2.300 personnes infectées ou supposées infectées" par le choléra, a déclaré l'ONU dans un communiqué.

•Lutte contre le choléra
L'OMS prête à vacciner

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, lundi, être prête à lancer une "campagne" de vaccination contre le choléra au Yémen, où l'épidémie a fait 2.090 morts. "On est en négociation avec eux (les responsables yéménites, ndlr) pour essayer de les convaincre", a déclaré le Dr Dominique Legros, chargé de la lutte contre le choléra au département pour les pandémies et les épidémies à l'OMS. "L'idée, c'est de démarrer sur une campagne relativement modeste, voir comment cela fonctionne, voir les résultats, pour ensuite aller sur des campagnes beaucoup plus grandes", a-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse à Genève.

Rassemblés par P.M.M



Photo : R.H.A

Une des voies de l'UOB bloquée hier par les manifestants.



Photo : R.H.A

Des étudiants en train de scander le "Non à l'augmentation des frais".

R.H.A

Libreville/Gabon

Cette annonce est arrivée comme une bouffée d'oxygène chez les étudiants qui, tôt le matin, manifestaient déjà leur mécontentement à l'entrée de l'UOB. C'est à l'issue des audiences qui commencent

aujourd'hui, entre les parties concernées, que l'épilogue de ce bras de fer sera connu.

L'ARRÊTÉ fixant les montants, en hausse, des frais d'inscription et d'écologie dans l'Enseignement supérieur est suspendu jusqu'à la décision de la Cour Constitutionnelle, saisie le 31 août dernier, par

l'Union des mutuelles estudiantines du Gabon (UMEG), aux fins d'annulation du texte à l'origine des protestations de nombreux étudiants contre l'augmentation de ces droits universitaires. La Cour, qui examinera la requête, devrait entendre les autorités ministérielles et rectorales, ce matin, à son siège, après les requérants, conformément à la procédure contradictoire. Ce, avant toute décision finale.

Notons que, hier tôt dans la matinée, des étudiants contestataires avaient manifesté en barrant l'accès à l'institution où devaient commencer les inscriptions des nouveaux bacheliers désireux de s'inscrire aux

départements d'Anglais, de Lettres modernes et de Philosophie. Mais aucune inscription n'a pu se faire. Les apprenants disaient "non" à l'augmentation "trop élevée" des droits universitaires. Pour mieux se faire entendre, ils ont expulsé les nouveaux bacheliers, venus se plier à cette exigence, des amphithéâtres où ils s'étaient déjà installés pour la circonstance. Quelques membres de la Mutuelle universitaire et ceux du rectorat présents ont été séquestrés. "Ils ont puisé des eaux usées qu'ils leur ont versées !", a témoigné une étudiante, horrifiée par la scène à laquelle elle venait d'assister.

« Cette mesure ne peut pas

être appliquée d'autant plus que nous n'avons pas été préparés. Chaque jour, nous serons ici pour empêcher que les inscriptions se déroulent », a lancé, de son côté, un étudiant visiblement déterminé.

Si ce mouvement est soutenu par une grande partie de la communauté estudiantine, d'autres, par contre, s'interrogent sur le silence des autres universités et grandes écoles qui, depuis l'annonce de cette hausse de frais, n'ont pas réagi. Après une demi-heure de mouvement, la foule a été dispersée par les éléments de la Gendarmerie nationale.

Réactions de quelques étudiants

" Nous craignons que les cours ne se déroulent pas normalement cette année "

Propos recueillis par H.N.M

Libreville/Gabon

Ghislaine, Licence 2 Sociologie

"Les inscriptions étaient censées débiter ce matin, selon la communiqué de la tutelle annoncée via certains médias. Mais celles-ci n'auront pas lieu tant que nos revendications ne seront pas prises en considération. C'est pas normal, même si on pourrait admettre que cette augmentation des frais d'inscription est légale et justifiée aux yeux de la loi, elle ne doit pas s'appliquer de cette manière. Sachant que pour nous, étudiants, ce n'est pas évident de passer de 9.000 francs l'année dernière à 50.000 f cfa cette année".

James, Master 1 Anglais

"Nous sommes fatigués de revenir chaque jour ici pour vivre le même épisode. Je pense que les autorités, tant administratives que ministérielles, devraient réellement prendre le taureau par les cornes, afin de régler ce problème. Sinon, nous craignons que les cours ne se déroulent pas normalement cette année, comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà."

Christopher, Master 1 Études ibériques

"Nous avons tenu une assemblée générale en février dernier qui ne dépendait pas du sort de toutes les écoles supérieures du Gabon. Celle-ci était seulement au niveau de notre université. Comment l'UOB peut-elle décider des choses qui vont s'appliquer partout ? C'est vrai que cette situation ne nous arrange pas, mais on ne doit pas non plus dire du mal de cette augmentation, sans savoir pourquoi elle s'applique."

Raymond, enseignant en Lettres Modernes

"Il faut savoir que nous, ici, ne décidons de rien. C'est la tutelle qui prend les décisions et nous ne faisons que les appliquer. Nous conseillons aux étudiants d'arrêter ces manifestations mal cadrées, car celles-ci n'aboutiront à rien. Le mieux pour eux, c'est d'aller à la rencontre des autorités du ministère de l'Enseignement supérieur, afin d'en discuter pour trouver une solution à cette nouvelle mesure qui ne laisse personne indifférent."





AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN)

PROJET DE GESTION DE LA FAUNE ET DES CONFLITS HOMME-ELEPHANT (GeFaCHE)

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un Gestionnaire du Système de Gestion Informatisé (SGI) des données des Ressources Naturelles (RN) et des Conflits Homme Eléphant (CHE) du Gabon

Le Gouvernement gabonais a obtenu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial à travers la Banque mondiale d'un montant équivalent à 9 055 046 de US\$ pour financer le projet de Gestion de la Faune et des Conflits Homme-Éléphant (GeFaCHE), et se propose d'utiliser ces fonds pour le recrutement d'un Gestionnaire du développement d'un Système de Gestion Informatisé (SGI) des données des Ressources Naturelles du Gabon dans le cadre de ce projet.

Le projet vise à réduire le braconnage des éléphants et les Conflits Homme-Éléphant (CHE) dans les zones-cibles du projet à travers : (i) les activités de lutte anti-braconnage, afin de sécuriser les éléphants dans leur habitat et de limiter ainsi les destructions de cultures, et (ii) les mesures de prévention et d'atténuation des CHE, afin de sécuriser les cultures contre les prédateurs des éléphants et de protéger ainsi les moyens de subsistance des communautés. Le projet est mis en œuvre par la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) qui assure la coordination à travers sa cellule d'exécution.

Mission
La mission du gestionnaire du Système de Gestion Informatisé (SGI) a pour objet d'assurer la gestion d'un SGI national, centralisé et accessible, en réponse aux attentes de l'ANPN et de la DGFAP en matière de gestion des Ressources Naturelles (RN) en particulier celles liées aux populations des éléphants, aux conflits Homme-Éléphant (CHE) et à la criminalité faunique.

Profil du consultant
Les critères de qualification du candidat au poste de Gestionnaire du SGI des données des RN et des CHE du Gabon sont les suivants :

- Licence en Réseaux informatiques ou Bases de données (Bac+ 3).
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'administration de réseaux informatiques ou de bases de données similaire, sous divers environnements techniques.
- Bonne capacité de rédaction en français.
- La connaissance de l'anglais serait un atout.

Durée des prestations
Le Contrat du Gestionnaire du SGI sera à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois, à partir de la date du début des prestations.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), résidence Royal Bâtiment B situé au quartier KALIKAK, Service Passation des Marchés au 1er étage et aux heures suivantes : de 08 heures à 15 heures 30 mn de lundi à vendredi ou par mail à : patricemezui03@yahoo.fr et ondo.assame@gmail.com.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés par email suivi d'un accusé de réception à l'adresse ci-dessus au plus tard le 03 octobre 2017 à 12 heures

Pr. Lee J.T WHITE
Secrétaire Exécutif ANPN